



La vaccination pour les voyageurs adultes Travel Immunizations for Adults

Discutez de vos plans de voyage avec le personnel de votre bureau de santé publique, d'une clinique de voyage ou avec votre fournisseur de soins de santé au moins six à huit semaines avant votre départ. Cette démarche est particulièrement importante, car certains vaccins peuvent prendre plusieurs semaines pour être pleinement efficaces, et d'autres peuvent s'administrer en plusieurs doses. De plus, si vous vivez en milieu rural où les vaccins requis ne sont peut-être pas toujours disponibles. La plupart des vaccins pour voyageur entraîne des frais et, dans certains cas, on peut aussi vous facturer des honoraires.

Lors de votre visite à la clinique, apportez un registre de tous les vaccins que vous avez reçus par le passé. Conservez un registre de tous les vaccins qui vous sont administrés pour votre voyage et emportez-le avec vous lors de votre voyage.

Quels vaccins dois-je recevoir si je prévois de voyager?

Les vaccins dont vous avez besoin dépendent de l'endroit où vous allez, du temps que vous y passerez et de votre mode de transport. Assurez-vous que vos vaccinations de routine sont à jour en vous adressant à votre professionnel de santé habituel.

Les vaccins suivants sont communément recommandés aux voyageurs adultes.

Le vaccin contre la polio (VAI)

La polio est une maladie causée par une infection virale. On la contracte en consommant des aliments ou en buvant de l'eau contaminés par des excréments. Vous pourriez avoir besoin d'un vaccin antipoliomyélitique inactivé (VAI) si vous vous rendez dans des régions où la polio sévit et que vous n'avez jamais été vacciné auparavant, ou si vous n'avez jamais reçu de dose de rappel du vaccin contre la polio. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez [HealthLinkBC File n° 13 Le vaccin contre la polio \(VAI\)](#).

Le vaccin contre l'hépatite A

L'hépatite A est une maladie causée par une infection du foie par le virus de l'hépatite A. On la contracte en consommant des aliments ou en buvant de l'eau

contaminés. Une dose du vaccin contre l'hépatite A peut assurer une bonne protection à court terme, alors qu'une deuxième dose, administrée plus tard, maintiendra cette protection à vie. Un vaccin combiné contre l'hépatite A et B est aussi disponible. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez [HealthLinkBC File n° 33 Le vaccin contre l'hépatite A](#).

Le vaccin contre la typhoïde

La fièvre typhoïde est une infection grave et parfois fatale causée par la bactérie typhoïde. On la contracte en consommant des aliments ou en buvant de l'eau contaminés par des excréments.

Il existe deux types de vaccins contre la typhoïde – un vaccin oral (par la bouche) et un vaccin injectable (avec une seringue). Le vaccin oral est administré en une série de gélules que vous pouvez prendre à la maison. Le vaccin injectable ne comporte qu'une seule dose, administrée dans les cliniques de voyage. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez [HealthLinkBC File n° 41j Le vaccin contre la typhoïde](#).

Le vaccin contre la diarrhée du voyageur et le choléra

La diarrhée du voyageur et le choléra sont causés par deux types de bactéries différents. On les contracte en consommant des aliments ou en buvant de l'eau contaminés. Le choléra est une infection qui peut être mortelle si elle est grave et non traitée. Ce vaccin se présente sous forme liquide. Vous le prenez à la maison en une série de doses en le mélangeant à de l'eau. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez [HealthLinkBC File n° 41k Le vaccin contre la diarrhée du voyageur et le choléra](#).

Vaccin contre l'influenza

La grippe, parfois appelée influenza, est une infection du nez, de la gorge et des poumons causée par le virus de l'influenza. La grippe se propage facilement d'une personne à l'autre par la toux, les éternuements ou les contacts rapprochés du visage. Le vaccin est recommandé si vous prévoyez de voyager pendant la saison de la grippe. La saison de la grippe s'étend généralement de novembre à avril dans l'hémisphère nord, et d'avril à octobre dans l'hémisphère sud. Elle

de toute l'année dans les régions tropicales. Les adultes reçoivent généralement une dose du vaccin. Parfois, les enfants reçoivent 2 doses. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez [HealthLinkBC File n° 12d Vaccin inactivé contre l'influenza \(grippe\)](#).

Vaccin contre l'hépatite B

L'hépatite B est une maladie causée par une infection du foie par le virus de l'hépatite B. Elle se propage par des rapports sexuels non protégés ou en partageant des seringues. Dans de rares cas, elle peut être transmise par des produits sanguins infectés.

L'hépatite B peut provoquer des dommages irréversibles au foie. Elle est aussi la principale cause de cancer du foie, lequel peut être mortel. Le vaccin est recommandé si vous prévoyez séjourner pendant 6 mois ou plus dans un pays où l'hépatite B est courante. Il est également recommandé si vous prévoyez avoir des relations sexuelles ou des contacts sanguins avec les habitants de la région. Vous recevrez ce vaccin sous forme d'une série de 2 ou 3 doses. Un vaccin combiné contre l'hépatite A et B est disponible. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez [HealthLinkBC File n° 25a Le vaccin contre l'hépatite B](#).

Le vaccin contre l'encéphalite japonaise

L'encéphalite japonaise est une infection grave et parfois mortelle provoquée par un virus. Ce virus se propage par les piqûres de moustiques infectés. Le vaccin est parfois recommandé aux personnes qui se rendent dans des régions rurales de certains pays asiatiques. Vous recevrez ce vaccin sous la forme d'une série de 2 doses ou injections espacées de 7 à 28 jours. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez [HealthLinkBC File n° 41h Le vaccin contre l'encéphalite japonaise](#).

Le vaccin contre la méningococcie

La méningococcie est une infection grave et parfois mortelle causée par la bactérie méningocoque. L'infection se transmet d'une personne à l'autre par la toux, les éternuements ou un contact étroit entre deux personnes. Elle peut également être transmise par la salive ou les crachats lorsque des personnes partagent des aliments ou des boissons.

Le vaccin est recommandé aux voyageurs qui auront des contacts rapprochés avec la population locale dans des régions où les épidémies sont courantes. Ces régions peuvent changer, mais comprennent habituellement des

parties de l'Afrique et du Moyen-Orient. La vaccination est obligatoire pour se rendre à la Mecque (pour le « Hajj » annuel), au moins 10 jours avant l'entrée en Arabie saoudite. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez [HealthLinkBC File no 23a Le vaccin conjugué contre le méningocoque C \(Men C\)](#) et [HealthLinkBC File n° 23b Les vaccins antiméningococciques quadrivalents](#).

Le vaccin contre la rage

La rage est une infection du cerveau provoquée par un virus qui se propage par les morsures ou les égratignures d'un animal infecté. La vaccination est recommandée aux voyageurs qui risquent d'être exposés à la rage. Cela inclut les visiteurs qui séjournent pendant un mois ou plus dans des zones à haut risque de rage. Il s'agit par exemple de certaines régions d'Amérique latine, d'Asie du Sud-Est, d'Inde et d'Afrique. Les enfants qui voyagent sont particulièrement à risque, en raison de leur tendance naturelle à toucher et à jouer avec les animaux sauvages ou errants. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez [HealthLinkBC File n° 07a La rage](#).

Le vaccin contre la fièvre jaune

La fièvre jaune est une infection grave et parfois mortelle causée par un virus. Ce virus se propage par les piqûres de moustiques infectés. Il est présent dans les régions tropicales de l'Afrique, de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale.

Le vaccin se présente sous la forme d'une dose unique et doit être pris au moins 10 jours avant votre voyage dans une zone tropicale. À la clinique de voyage, vous recevrez un document estampillé appelé Certificat international de vaccination contre la fièvre jaune. Ce document est un certificat officiel et il est exigé par la loi pour entrer dans certains pays. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez [HealthLinkBC File n° 41i Le vaccin contre la fièvre jaune](#).

Pour obtenir de plus amples renseignements

Pour une liste des vaccins de voyage que vous devriez considérer lorsque vous voyagez dans un pays particulier, consultez l'Agence de santé publique du Canada à l'adresse https://voyage.gc.ca/voyager/sante-securite/vaccins?_ga=2.266858510.1670612658.1621289499-1301669455.1621289499.

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLinkBC, visitez www.HealthLinkBC.ca/healthfiles ou votre service de santé publique local. Pour les demandes de renseignements et de conseils sur la santé en C.-B. qui ne constituent pas une urgence, visitez www.HealthLinkBC.ca ou composez le **8-1-1** (sans frais). Les personnes sourdes et malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le **7-1-1**. Des services de traduction sont disponibles sur demande dans plus de 130 langues.